

**COMPTES-RENDUS  
BIBLIOGRAPHIQUES**

**Bologna (Piermario), *I sentieri della libertà in provincia di Cuneo*, Cuneo, Eventi edizioni, 2007, 160 p.**

Le programme Interreg « La mémoire des Alpes 1939-1945. Les sentiers de la liberté » s'est achevé au 1<sup>er</sup> septembre 2007 et l'Institut d'histoire de la Résistance de Cuneo a présenté le 10 septembre à Entracque, à l'issue de la « marche de la mémoire », ses deux dernières productions relatives aux thématiques du programme : un CD-Rom sur « Les juifs à travers les Alpes » coordonné par Adriana Muncinelli et un Guide des sentiers de la liberté dans la province de Cuneo, dirigé par Piermario Bologna, tous deux chercheurs à l'ISR.

Le Guide, reprenant et développant les informations contenues dans sept dépliants édités en 2005<sup>1</sup> se présente sous la forme d'un petit classeur (15x18) contenant quarante fiches de quatre pages dédiées à des itinéraires pédestres empruntés durant la dernière guerre mondiale par des partisans piémontais (voire des maquisards français) ou par les juifs placés en résidence forcée à Saint-Martin-Vésubie. Les fiches déclinent des éléments pratiques (circuit ou aller-retour, temps de parcours à pied, degré de difficulté du sentier, possibilités d'hébergement, sites d'information de la « Mémoire des Alpes », cartographie, iconographie) et thématiques (entrée dans la Résistance, lieu de combat ou de représailles, implantation de maquis, itinéraire de fuite vers la France ou vers l'Italie, petit développement historique).

Le département des Alpes-Maritimes est plus particulièrement intéressé par les fiches 22 (*Ricordando Jean Lippmann*, avec la plaque consacrée à l'avoué niçois dans le hameau de Paglieres et le parcours suivi par les négociateurs français des accords de Saretto), 24 (*La Brigata Rosselli*, décrivant les itinéraires suivis par les partisans commandés par Nuto Revelli dans la vallée de la Stura qui se réfugièrent sur le versant français en août 1944 de Mollières à Isola), 27 et 28 (*Alla ricerca della terra promessa*, évoquant l'« exode biblique » des juifs de Saint-Martin-Vésubie par les itinéraires Le Boréon-col de Cerise-Valdieri et La Madone de Fenestre-col de Fenestre-Entracque).

Ce Guide bienvenu et accessible au grand public possède un avantage pratique non négligeable pour les randonneurs avisés : une pochette plastifiée susceptible d'abriter la fiche désirée des intempéries.

Une excellente initiative pédagogique accompagnant les trois productions audiovisuelles de « La mémoire des Alpes » (« Juifs à travers les Alpes », « Guerre, Alliés, Résistance », « Mémoire de la guerre »). Regrettons que, du côté français, les collectivités territoriales n'aient pas jugé bon, en 2001, de s'impliquer dans la production de ces outils didactiques.

Jean-Louis Panicacci

**Couttenier (Christophe) – Gastaud (Bernard), *Aimable Gastaud (1900-1974). L'âme du rattachement de Tende et La Brigue à la France en 1947*, Nice, Serre, 2007, 483 p.**

Les 15 et 16 septembre, à l'occasion du 60e anniversaire du rattachement de Tende et La Brigue, Christophe Couttenier (professeur d'histoire-géographie au lycée régional de Valbonne mais possédant des attaches familiales dans la Haute-Roya) et Bernard Gastaud (médecin-conseil auprès de la CPAM et petit-fils d'Aimable Gastaud) ont présenté dans la salle des fêtes de La Brigue, devant un public estimé à 150 personnes, un diaporama concernant les péripéties vécues par les habitants des deux villages de l'automne 1944 à l'automne 1947, un film inédit tourné au printemps 1945 par René Sassi, le récit du docteur

---

<sup>1</sup> On peut les consulter aux ADAM comme au Musée de la Résistance azurienne (Nice-La Plaine, bât. A2).

Vincent Paschetta (alors président du Club Alpin Français et membre du Comité d'étude des frontières) et leur ouvrage fraîchement imprimé à Nice.

Cette étude est doublement bienvenue : d'abord parce qu'elle concerne un personnage qui a joué un rôle moteur dans le processus de rattachement des « deux communes sacrifiées en 1860 »<sup>2</sup>, puis a fait partie des notables départementaux durant une vingtaine d'années (maire de La Brigue de 1949 à 1965, maire de Tende de 1965 à 1971, conseiller général du canton de Tende de 1951 à 1970)<sup>3</sup>, proche de Jean Médecin et de Francis Palmero ; ensuite parce que sa parution correspond à un anniversaire emblématique<sup>4</sup> et honore un Azuréen apparaissant peu dans les publications historiques<sup>5</sup>.

La « biographie »<sup>6</sup> d'Aimable Gastaud est fort intéressante parce qu'elle permet de croiser l'histoire familiale<sup>7</sup>, l'histoire départementale (l'achèvement de l'unité territoriale de l'ancien comté de Nice, l'action du Rassemblement républicain) et l'histoire des relations internationales (le contentieux franco-italien, la longue négociation du traité de paix de Paris et ses suites) tout en faisant réfléchir sur les concepts d'identité et de nationalité. En effet, à travers le parcours d'Aimable Gastaud (né à la Brigue sous la souveraineté italienne mais de nationalité française) et de plusieurs des personnages abondamment cités dans le livre (nés sur la Côte d'Azur mais de descendance tendasque ou brigasque, voire vivant dans l'une des deux communes de la Haute-Roya en détenant l'une ou l'autre des nationalités), l'ouvrage permet de prendre conscience des problèmes psychologiques, familiaux et identitaires rencontrés par les Tendasques et Brigasques au cours de la première moitié du XXe siècle et peut-être même au-delà<sup>8</sup>. Elle constitue, également, un instrument de travail irremplaçable compte tenu de la riche bibliographie<sup>9</sup>, de l'intérêt et du caractère inédit de bien des documents proposés<sup>10</sup>, ainsi

---

<sup>2</sup> Latouche (Robert), « Deux communes sacrifiées en 1860 : Tende et la Brigue », *Revue de géographie alpine*, tome XXXIII, 1945, p. 545-556.

<sup>3</sup> Panicacci (Jean-Louis), « Les maires des Alpes-Maritimes de 1935 à 1959. Etude prosopographique » in *Hommage à Jacques Basso*, France Europe Editions, 2006, p. 193-214.

<sup>4</sup> Même si les commémorations n'ont pas atteint le même niveau que lors du cinquantième anniversaire en 1997.

<sup>5</sup> Il est significatif de constater l'absence d'une notice biographique dans le *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice* publié en 2002 où il n'apparaît que dans la notice « Rattachement de Tende et La Brigue ». Sa figure et son action sont évoquées plus ou moins longuement aussi bien dans des études italiennes (*Tra due frontiere « Tenda »* de Giorgio Beltrutti en 1947 réactualisée en *Tende et La Brigue* en 1988 ; *Frontiere, nazionalismi e realtà locali. Briga e Tenda (1945-1947)* de Mario Giovana en 1996) que françaises (*Tende et La Brigue françaises* de Pierre Néraud de Boisdeffre en 1948 ; *Quelques faits inédits et vécus concernant l'histoire de la frontière des hautes vallées niçoises* de Vincent Paschetta en 1975 ; *Collectivité territoriale et droit international, les conséquences de la modification d'une frontière sur la commune de La Brigue : le problème de l'indivision* de F. Allavena en 1987 ; *La rectification de la frontière et les relations franco-italiennes (1945-1946)* de Paul Isoart en 1987 ; *La Brigue au cœur* de Liliane Pastorelli en 1987 ; *Les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945, un département dans la tourmente* de Jean-Louis Panicacci en 1989 ; « La frontière de 1947 et le partage des biens communaux frontaliers 1947-1963 » de Serge De Poorter in *La frontière des Alpes-Maritimes de 1860 à nos jours* en 1992 ; *Mémoire des jeunes de « Combat »* de Jacques Peirani en 1999, *Le rattachement de Tende et La Brigue en 1947 : une œuvre de raison* de J. Marionneau en 2003, ainsi que dans plusieurs articles de la revue *Le Haut-Pays* publiés en 1987, 1990, 1993, 1994 et 1997).

<sup>6</sup> Nous mettons les guillemets car, malgré son intitulé, l'ouvrage n'est pas vraiment une étude biographique *stricto sensu* mais plutôt un tableau de la vie mouvementée de deux villages de 1860 à 1971, éclairé par le parcours d'un Brigasque hors du commun. Tende est d'ailleurs presque autant évoqué que La Brigue.

<sup>7</sup> Notons la discrétion des auteurs sur la vie familiale, hormis des allusions à des naissances, mariages ou décès.

<sup>8</sup> Le récent programme d'histoire orale de la Roya, dirigé par la Maison des Sciences de l'Homme de l'université de Nice a révélé, plus d'une fois, ces déchirements entre deux nations, deux langues et deux cultures.

<sup>9</sup> 83 ouvrages et 51 articles, qui auraient gagné à être présentés de façon thématique.

<sup>10</sup> Notamment les archives privées et le *Journal* tenu par Aimable Gastaud. Onze entretiens, recueillis en 2006-2007 avec des résidents ou des personnalités ayant fréquenté Aimable Gastaud, apportent une touche de vécu. L'iconographie est particulièrement riche (75 photos et 74 reproductions d'affiches ou de courriers).

que de la foule d'informations de détail<sup>11</sup> contenue. Elle fait preuve d'une grande honnêteté intellectuelle<sup>12</sup> et n'enregistre pas de dérive hagiographique comme c'est le risque récurrent quand des auteurs évoquent un de leurs concitoyens emblématiques, surtout lorsque l'un d'entre eux est un descendant du personnage traité.

Qui aurait pu penser que le chasseur entré au Ruhl en 1915 deviendrait une personnalité départementale incontournable, bien que discutée et contestée, trente à quarante années plus tard ? L'itinéraire personnel d'Aimable Gastaud est bien atypique, puisque s'il bénéficie d'une promotion professionnelle assez rapide (second concierge au Riviera Palace en 1928, premier concierge dans plusieurs établissements azuréens à partir de 1930), grâce à sa parfaite maîtrise de la langue anglaise et à l'expérience acquise au Canada et aux États-Unis de 1919 à 1928, rien ne le prédestinait, malgré la fondation de l'association des « Clés d'or » en 1934, à devenir un « notable » azuréen sous les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques. Son pragmatisme, sa ténacité, son sens de l'initiative, ses qualités d'organisateur et d'orateur le lui permirent, de concert avec des relations nouées au sein des services spéciaux de la Défense nationale<sup>13</sup> puis de la Résistance<sup>14</sup> et, surtout, de l'opportunité extraordinaire de devenir l'organisateur du convoi de Brigasques et Tendasques résidant dans la région niçoise et gagnant la Haute-Roya, dans la foulée des tirailleurs algériens du 29<sup>e</sup> RTA, les 28-29 avril 1945, débouchant sur le premier plébiscite destiné à frapper les esprits et à marquer des points décisifs vis-à-vis des Alliés. A partir de là, il acquit une légitimité qui lui permit de se faire élire facilement et successivement dans les deux communes comme au Conseil général<sup>15</sup>. Ses relations privilégiées avec Jean Médecin et Francis Palmero lui accordèrent un prestige supplémentaire au sein du camp modéré azuréen, pris entre les feux croisés du PCF et du RPF<sup>16</sup>, ce qui lui permit de faire partie, en mars 1960, de la délégation d'élus reçus dans la capitale lors du centenaire du rattachement du comté de Nice.

Bien que n'ayant pas accompli de longues études et ne pratiquant pas la profession d'avocat ou d'enseignant, Aimable Gastaud se révéla être un « graphomane » de 1944 au début des années soixante, rédigeant plusieurs centaines de lettres (parfois très longues ou polémiques) adressées au gouvernement français<sup>17</sup>, au corps préfectoral des Alpes-Maritimes<sup>18</sup>, à des ministres des Affaires étrangères<sup>19</sup>, à des diplomates en poste à Paris<sup>20</sup>, à des personnalités militaires<sup>21</sup>, politiques<sup>22</sup> et religieuses<sup>23</sup>, ainsi que des pétitions qu'il fit circuler parmi ses partisans (puis électeurs) brigasques et tendasques. L'animateur du Comité de Rattachement, puis l' élu communal et cantonal, toucha à tous les domaines (interventions en faveur de personnes, dénonciation de situations politiques, militaires ou économiques

---

<sup>11</sup> En particulier un état conséquent des incidents survenus entre le 10 juillet 1945 et le 16 septembre 1947, voire jusqu'aux années cinquante, période durant laquelle les nationalismes respectifs s'émoussent devant les prémices de la construction européenne.

<sup>12</sup> Les considérations déplaisantes, voire caricaturales, visant le personnage étudié sont systématiquement reproduites, qu'elles proviennent de déclarations officielles ou d'articles de presse, sans la moindre censure. Quant à ses adversaires, ils sont présentés de façon objective.

<sup>13</sup> Notamment à Rome, en 1940, au sein de la mission militaire française.

<sup>14</sup> Dans la mouvance du général Cochet, puis du mouvement « Combat » et du réseau SOE *Jockey*.

<sup>15</sup> Il y assumait les fonctions de secrétaire du Bureau, puis de vice-président.

<sup>16</sup> Aimable Gastaud eut à affronter l'opposition radicale de ces deux partis (surtout du RPF) sur le plan cantonal mais aussi communal.

<sup>17</sup> Les présidents du Conseil Charles de Gaulle et Georges Bidault, le secrétaire général du Quai d'Orsay François Coulet.

<sup>18</sup> Paul Escande, Paul Haag, Henry Soum, Pierre-Jean Moatti, Louis Bourguet, Georges Lahilonne.

<sup>19</sup> L'Américain Byrnes, le Français Bidault et le Soviétique Molotov.

<sup>20</sup> Les ambassadeurs britannique Duff Cooper et italien Giorgio Saragat.

<sup>21</sup> Le maréchal britannique Alexander, le général Doyen, les colonels Vésine de la Rüe et Lonardi-Sarrochi de la DGER, le lieutenant Kalck officier de liaison auprès des autorités alliées en Haute-Roya.

<sup>22</sup> Le député de Cuneo Badini Confalonieri.

<sup>23</sup> L'évêque de Nice Mgr Rémond.

dommageables, constitution du canton de Tende, reconstruction de la voie ferrée Nice-Coni, question des biens indivis et des droits de pacage) et son activisme épistolaire suscita même, à plusieurs reprises, l'irritation des préfets Escande, Haag et Soum. Son charisme lui permit de surmonter des situations délicates lors de certaines échéances électorales, malgré les attaques multiples et virulentes dont il fut l'objet, y compris de la part d'anciens membres du Comité de Rattachement<sup>24</sup>. Il donna l'impression, en 1965, d'abandonner sa petite patrie à un « étranger »<sup>25</sup> mais ce fut pour se faire élire dans le chef-lieu de canton où on lui avait si souvent reproché de trop s'occuper de La Brigue ! Il subit toutefois la blessure d'amour-propre de voir disparaître la plaque de rue portant son nom dans son village natal. Peu après sa mort, en 1974, la municipalité Balarello<sup>26</sup> lui fit l'insigne honneur de baptiser « Avenue Aimable Gastaud » l'artère conduisant du pont sur la Roya au centre de Tende.

Signalons, *in fine*, que la lecture de l'ouvrage de Christophe Couttenier et Bernard Gastaud est rendue difficile par les choix de construction qu'ils ont effectués : en adoptant une présentation chronologique systématique, ils abordent une situation qui n'est reprise ou développée que plusieurs pages plus loin tout en nous fournissant quantité de faits qui n'apportent aucun éclairage particulier sur la question de la Haute-Roya<sup>27</sup> ; en ne proposant pas d'annexes, ils ont tendance à placer dans le développement et même dans la conclusion des pavés de citations *in extenso* qui alourdissent la lecture en privant le lecteur de synthèses, même brèves ; en ne livrant aucune note infrapaginale, ils privent les érudits locaux et les futurs chercheurs des références indispensables des sources archivistiques publiques ou privées qu'ils ont, de façon méritoire, consultées durant plusieurs années.

Les auteurs ont sans doute été bousculés par les contraintes de calendrier, dans la mesure où la parution de l'ouvrage devait coïncider avec les cérémonies du 60<sup>e</sup> anniversaire du Rattachement, mais ces réflexions –qui n'enlèvent rien aux grandes qualités de l'œuvre proposée– méritaient d'être signalées dans une revue où sont publiés de nombreux résumés de travaux universitaires.

Regrettons que des enjeux politiques locaux n'aient pas permis une présentation plus large de cette importante publication dans le canton de Tende.

Jean-Louis Panicacci

**Descamps (Florence), (dir), *Les Sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Bréal, Paris, 2006, 288 pages.**

L'enregistrement et l'exploitation de la parole humaine, d'abord par les linguistes, les ethnologues, les anthropologues, s'est étendue aux historiens. Il existe aujourd'hui un important patrimoine sonore présenté dans le livre dirigé par Florence Descamps. Les auteurs analysent ces nouvelles archives où figurent le témoignage de personnalités et d'inconnus qui concourent tous à la résurrection du passé.

---

<sup>24</sup> Marius Barucchi à Tende, Charles Fenoglio et Hippolyte Lamberti à La Brigue. Aimable Gastaud intenta même un procès en diffamation contre l'ancien président du Comité de Rattachement ! L'ouvrage fourmille d'indications sur les querelles de clocher et les inimitiés personnelles, exacerbées par le contexte de la guerre froide, des conséquences décevantes du traité de paix pour une commune amputée de la moitié de son territoire et de l'émergence du RPF.

<sup>25</sup> L'UNR André Merquiol.

<sup>26</sup> L'avocat José Balarello succéda à Aimable Gastaud au poste de conseiller général en 1970 puis au fauteuil de maire de Tende en 1971.

<sup>27</sup> Notamment les bombardements atomiques d'août 1945 sur le Japon, les ordonnances sur la Sécurité sociale, les débats constitutionnels, les nombreuses crises ministérielles de la IV<sup>e</sup> République, la « Toussaint rouge » en Algérie, etc...

Les historiens français distinguent mémoire et histoire, témoignage et analyse de l'historien. Le document oral doit être soigneusement sélectionné en fonction de la recherche entreprise, critiqué et croisé avec d'autres types de sources. Il faut tenir compte des usages sociaux du témoignage : définir précisément un élément du passé, en fixer la transmission, en tirer une leçon, définir une identité.

Le livre passe en revue un certain nombre de domaines de recherche où l'utilisation des archives orales se révèle possible. Le ministère de la Défense possède un important fonds qu'il faut aborder en prenant en compte la singularité du monde militaire : esprit de corps, sens de la hiérarchie et de la discipline. De nombreuses administrations ont également constitué des fonds, souvent grâce à l'action de Guy Thuillier. Pour l'histoire politique, il convient de juxtaposer les témoignages des grands témoins, acteurs majeurs, des militants de base et des simples citoyens. Il en va de même pour l'histoire sociale où se côtoient les anciennes élites, les paysans, les ouvriers, les classes moyennes, les femmes ; le livre suggère des recherches sur les livreurs de pizzas et les caissières de supermarché. Dans le domaine de l'histoire économique et financière, l'archive orale permet de dépasser la sèche étude quantitative pour retrouver un passé « de chair et de sang » (p.224).

Pour illustrer les vastes possibilités offertes par l'histoire orale, les auteurs proposent quelques exemples concrets d'analyse, par exemple sur le travail qui s'effectuait au sein du cabinet de Georges Pompidou, Premier ministre, ou l'état d'esprit des appelés pendant la guerre d'Algérie. Le livre qui constitue un guide méthodologique sûr et propose de nombreux renseignements pratiques rendra de grands services aux chercheurs qui veulent mobiliser avec profit les sources orales.

Ralph Schor

**Foyer (Jean), *Sur les chemins du droit avec le général. Mémoires de ma vie politique, 1944-1988*, Fayard, Paris, 2006, 506 pages.**

Jean Foyer, né en 1921, passe directement de la Résistance au cabinet de René Capitant, alors ministre de l'Education nationale dans le GPRF du général de Gaulle. Dès lors cet agrégé de droit qui aime enseigner entame parallèlement à ses fonctions pédagogiques une brillante carrière politique le menant des charges municipales au gouvernement : maire durant 42 ans, conseiller général, député, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale pendant 12 ans, secrétaire d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté puis ministre de la Coopération de 1960 à 1962, garde des Sceaux de 1962 à 1967, ministre de la Santé en 1972-1973.

A travers le récit, les confidences et les choix de l'auteur se dessine un portrait de celui-ci : homme de foi et de devoir, fidèle à des positions traditionnelles l'amenant à dire que l'avortement lui fait « horreur » (p. 389), grand juriste, fasciné par de Gaulle dont-il parle avec émotion (p. 130-131). Sincère, Jean Foyer ne cache pas ses échecs et les déceptions que certains de ses amis lui ont causées. Malicieux, il donne quelques coups de griffe, ainsi à Pierre Marcilhacy et à Edgar Pisani.

Sur le plan général, le livre vaut par ses longs commentaires juridiques, notamment sur la constitution de 1958 dont Jean Foyer reconnaît que, soumise à une lecture présidentialiste, elle n'a « jamais été appliquée telle qu'elle était écrite » (p. 99). Intéressants se révèlent aussi les développements relatifs aux négociations sur l'indépendance des anciennes colonies d'Afrique, les grandes réformes juridiques lancées par le garde des Sceaux, les procès intentés aux dirigeants de l'OAS et les conditions dans lesquelles le général Jouhaud échappa à la peine de mort.

C'est avec une certaine amertume que Jean Foyer évoque les conditions de son éviction du gouvernement en 1973 : « Une nouvelle génération, qui n'avait pas le même sens de l'Etat, plus attachée à la fortune de Jacques Chirac qu'à l'héritage du général de Gaulle, poussait le personnel du général vers la sortie » (p. 455.)

Ralph Schor

**Garrigues (Jean), *Les Grands discours parlementaires de la Cinquième République*, Colin, Paris, 2006, 686 pages.**

Même si, depuis 1958, le Parlement a perdu l'importance politique qu'il détenait sous la République précédente, il ne s'est pas transformé en une simple et fade instance d'enregistrement, comme en témoigne le beau recueil de discours excellemment présenté par Jean Garrigues.

C'est à la tribune que sont rappelés les grands principes définissant une philosophie politique parfois énoncée en formules frappantes. Ainsi Michel Debré, Premier ministre, commence son discours inaugural de 1959 en ces termes : « Assurer la dignité et la liberté de la personne humaine est le premier devoir politique ». Guy Mollet déclare en décembre 1959 : « Etre laïque, pour un maître, c'est (...) respecter l'homme de demain dans l'enfant qu'on vous a confié aujourd'hui ».

La nature et le devenir de la Ve République inspirent de nombreux discours. Jean-Marie Le Pen prédit en 1962 que la fin de la guerre d'Algérie permettra au général de Gaulle d'instaurer une dictature. Paul Reynaud, hostile à l'élection du président de la République au suffrage universel, termine son violent discours du 4 octobre 1962 par cette phrase : « Monsieur le premier ministre, allez dire à l'Elysée que notre admiration pour le passé reste intacte mais que cette Assemblée n'est pas assez dégénérée pour renier la République ». On entend François Mitterrand professer un cours de droit constitutionnel contre le régime dont Pierre Mendès France dénonce, pour sa part, l'autoritarisme et l'arbitraire.

Les grands événements apparaissent naturellement au fil des débats. Michel Debré défend à propos de l'Algérie une politique gaullienne qu'il désapprouve au fond de lui-même. Couve de Murville célèbre la réconciliation franco-allemande en 1963. Philippe Séguin, hostile au traité de Maastricht, défend l'Europe des nations en 1992. Les discours de politique générale, par exemple l'annonce de la Nouvelle société par Chaban-Delmas en septembre 1969, sont nombreux. La parole permet aussi de voir se dégager des personnalités, ainsi Pompidou dont la stature d'homme d'Etat s'affirme vite. Les faits de société tiennent une place éminente : l'instauration de la majorité à 18 ans, les lois sur la contraception et l'IVG, l'abolition de la peine de mort, la condamnation du tchador (« C'est l'intégrisme pur et dur », Louise Moreau, 8 novembre 1989), les principes de la bioéthique... Les questions culturelles ne sont pas oubliées. En octobre 1966, Malraux défend contre ses propres amis et avec un talent impressionnant la représentation des *Paravents* de Jean Genet dans un théâtre subventionné. Jack Lang pose en novembre 1981 cette définition : « La culture c'est la vie de l'esprit. Elle ne peut être confinée en une lointaine forteresse, éloignée des douleurs et des peines des hommes ; elle est la vie même ».

Cette évocation de quelques uns des discours reproduits dans le volume montre assez que le Parlement garde une importance considérable. Les déclarations de politique générale, en période d'unité des pouvoirs ou de cohabitation, présentent la vision à moyen ou long terme de l'exécutif. Certains projets de loi ou propositions parlementaires marquent des dates essentielles. Les affrontements entre majorité et opposition illustrent brillamment la fonction démocratique du Parlement. L'art oratoire, plus emphatique au début de la période, sert de

révélateur et montre, au moins dans les textes retenus, la fréquente hauteur de vue des élus. Une bonne leçon de politique et de civisme.

Ralph Schor

**Jansen (Sabine), *Les Grands discours parlementaires de la Quatrième République*, préface de Michel Debré, Colin, Paris, 2006, 286 pages.**

« Le Parlement de l'éloquence », a-t-on pu dire des assemblées de la III<sup>e</sup> République. La IV<sup>e</sup> n'a rien à envier à sa devancière sur ce thème. Le débat politique général est d'abord le fait des élus. Les certitudes et les doutes, les grandes orientations et les atternolements, les alliances et les conflits s'expriment à la tribune. Aussi est-il judicieux d'avoir réuni un choix de grands discours allant du 31 décembre 1945 au 1<sup>er</sup> janvier 1958.

Les textes, tous remarquablement choisis, ouvrent de nombreuses perspectives. Pour ce qui est des grands affrontements, on verra le général de Gaulle aux prises avec les parlementaires traditionnels en 1954. On retrouve le général le 1<sup>er</sup> juin 1958, prononçant la plus brève déclaration d'investiture de la IV<sup>e</sup> République. Les principaux choix internationaux sont bien illustrés par le vibrant plaidoyer de Georges Bidault en faveur de l'adhésion de la France au Pacte atlantique, l'habileté d'Edgar Faure face au problème de la CED, la méfiance d'Edouard Daladier à l'égard de l'URSS. Au chapitre des questions coloniales, on retient la défense de l'empire présentée par Edouard Herriot en 1956, la déclaration de Pierre Mendès France sur la fin de la guerre d'Indochine, l'évolution de l'Afrique esquissée par Léopold Senghor en 1957, l'exposé du programme de Guy Mollet sur l'Algérie, programme dont on sait ce qu'il en advint, l'analyse de Félix Gaillard après le bombardement sur Sakhiet Sidi Youssef en 1958. Les idées des différentes familles de pensée apparaissent clairement, ainsi le libéralisme à travers le discours d'investiture d'Antoine Pinay le 6 mars 1952 ou l'évolution du Parti communiste vers une reconnaissance des revendications indépendantistes du FLN, cela exprimé par Jeannette Vermeersch le 17 octobre 1956. Le volume présente aussi des discours techniques, tel celui de Paul Ramadier sur la nationalisation du gaz et de l'électricité en 1946 ou celui de Germaine Poinso-Chapuis sur l'échelle mobile des salaires en 1951. Des incidents impliquant entre autres Fehrat Abbas le 28 septembre 1946 et Raoul Calas le 1<sup>er</sup> décembre 1947 illustrent la vivacité des échanges. Des formules célèbres comme le « gouverner c'est prévoir » de Mendès France le 3 juin 1953 sont rappelées.

Ce livre, excellemment introduit par Sabine Jansen, fait revivre un type d'éloquence aujourd'hui un peu désuet et une République d'antan que certains regrettent. Il apparaît que ces institutions et cet art oratoire d'un autre temps freinaient sans doute la décision, mais n'empêchaient pas forcément la lucidité de l'analyse.

Ralph Schor

**Lachaise (Bernard), Le Beguec (Gilles), Turpin (Frédéric), (dir), *Georges Pompidou, directeur de cabinet du général de Gaulle, juin 1958-janvier 1959*, Pie-Peter Lang, Bruxelles, 2006, 183 pages.**

L'Association Georges Pompidou a consacré une journée d'études au rôle que le futur président de la République joua, en qualité de directeur de cabinet, aux côtés du général de Gaulle, de juin 1958 à janvier 1959.

L'ouvrage présente d'abord des observations générales sur la composition des cabinets ministériels sous la IV<sup>e</sup> République et au début de la Ve : poids grandissant des hauts

fonctionnaires au détriment des avocats et des journalistes, très timide féminisation, influence des amitiés nées dans la Résistance ou dans la région d'origine du ministre. Les membres des cabinets de la IV<sup>e</sup> République deviendront souvent d'éminents responsables sous le régime suivant, élus, grands commis de l'Etat en même président de la République en la personne de Valéry Giscard d'Estaing.

Le cabinet rédigé par Pompidou en 1958 comprend 22 personnes, âgées pour la moitié d'entre elles de 35 à 44 ans et issues, également pour la moitié, de la haute fonction publique. Beaucoup accompagnent de Gaulle depuis la Résistance et le RPF. Sur les 22 membres, 15 ont acquis une expérience dans les cabinets de la IV<sup>e</sup> République. On remarque au sein de l'équipe Olivier Guichard, Pierre Lefranc, Jacques Foccart, Roger Goetze, Raymond Janot, Charles Morazé. Pompidou connaît la plupart de ces hommes. Il les impressionne par sa forte personnalité, sa maîtrise intellectuelle, son habileté, son calme, son humour. Il jouit de la confiance de de Gaulle dont il est le véritable chef d'état-major.

Les historiens et les témoins donnent divers éclairages sur le rôle de Pompidou en ces mois essentiels où le gouvernement dispose des pleins pouvoirs, y compris sur le plan constitutionnel. On retiendra particulièrement les développements relatifs à l'entrée de la France dans le Marché commun et à la mise au point du plan de redressement économique et financier, assumé politiquement par Pinay qui en désapprouve cependant les principes.

Cet ouvrage ne constitue pas une étude exhaustive, mais une évocation vivante, émaillée d'anecdotes narrées par les acteurs eux-mêmes, sur une période où la Ve République prit ses contours.

Ralph Schor

**Pinault (Michel), *La Science au Parlement. Les débuts d'une politique de recherches scientifiques en France*, CNRS éditions, Paris, 2006, 159 pages.**

Le financement de la recherche scientifique par des fonds publics, aujourd'hui réalité courante, eut du mal à entrer dans les mœurs en France. C'est à retracer les difficiles débuts de l'intervention financière de l'Etat en ce domaine que s'est consacré Michel Pinault.

Le livre met en lumière le rôle central du député puis sénateur de la Loire Jean-Honoré Audiffred (1840-1917). Ce dernier, avocat, républicain modéré, aborda la question de la recherche par le biais de la modernisation de l'agriculture, sujet qui lui était cher. Il s'agissait au départ d'effecteur des travaux sur la propagation des maladies infectieuses dans le bétail. Cette question fut examinée à la Chambre des députés le 11 juin 1896. Ce fut le premier débat de politique scientifique qui eut lieu en France et Audiffred peut être vu comme le fondateur d'une action publique en la matière. Dans un second temps, le député de la Loire, voulant aller plus loin, demanda la création d'une structure administrative pérenne se vouant au financement de la recherche dans tous les domaines de la science. Ce fut la Caisse des recherches scientifiques, rattachée à la direction de l'enseignement supérieur, instituée par la loi du 14 juillet 1901.

L'un des intérêts du livre est de montrer combien l'intervention financière de l'Etat dans la recherche constituait une nouveauté et soulevait des oppositions. Bien des élus refusaient d'étendre le champ des interventions de l'Etat et redoutaient qu'ainsi ne fussent créés des impôts nouveaux. D'autres voulaient limiter l'Université à l'enseignement et non l'orienter vers le monde onéreux de la recherche. D'autres mettaient en cause la validité de la science, « mode aux résultats incertains » (p. 38). Ainsi s'explique que la Caisse, gérée par des savants, mais aussi par des fonctionnaires et des politiques parfois timorés et n'envisageant pas de donner son autonomie à la science, connut un financement modeste et manqua d'ambition. Cependant un grand pas avait été franchi. Audiffred avait su s'appuyer

sur un réseau de réformateurs ouverts, proches du Musée social, sensibles aux thèses du solidarisme de Léon Bourgeois, décidés à promouvoir une approche scientifique des problèmes. L'analyse lexicométrique des discours d'Audiffred montre qu'il employa 57 fois le mot « savant » et 3 fois « chercheur », qu'il ne cessa d'argumenter en insistant sur la nécessité d'effectuer des travaux dans les domaines de la médecine, de la biologie, des calamités agricoles... C'était un apôtre du progrès comme on le concevait à la fin du XIXe siècle et un authentique précurseur. Ses idées furent confirmées par la mobilisation des savants au service de la nation pendant la Grande Guerre et par la création du CNRS en 1939.

Ralph Schor

**Sicard-Picchiotino (Ghislaine), François Coty. Un industriel corse sous la IIIe République,** Albiana, Ajaccio, 2006, 316 pages.

Ghislaine Sicard-Picchiotino publie un biographie de François Coty, à partir des recherches de thèse qu'elle a effectuées sur ce personnage.

François Spoturno (1874-1934), qui se fera appeler Coty, est issu d'une famille de notables ajacciens. Cependant la branche à laquelle il appartient est tenue en marge par le reste de la parentèle. Abandonné par son père, têt orphelin de mère, élevé par une grand-mère, sans liens avec les autres membres de la famille, il connaît une enfance pauvre et solitaire. L'enfant timide et craintif qu'il est se transformera en un adulte introverti, mal à l'aise en société, mû par une immense ambition et une volonté de revanche sociale. En 1908, le jeune homme s'installe à Paris, devient secrétaire de son compatriote Emmanuel Arène, tout puissant parlementaire, familier du tout Paris où il introduit son protégé. Coty noue des contacts utiles qui lui serviront plus tard, ainsi avec Léon Chiris, grand parfumeur grassois, et René Lalique, joaillier et cristallier.

Coty qui complète ses revenus comme aide-pharmacien découvre dans l'arrière-boutique de son patron qu'il possède un don olfactif exceptionnel. Autodidacte, il améliore sa formation, notamment par un stage chez Chiris, comprend que les parfums doivent être présentés dans des flacons de qualité que Lalique lui confectionne. Coty, un des grands nez du siècle et homme d'affaires très avisé, est dès lors lancé. Il construit une cité des parfums à Suresnes. Certaines de ses créations comme *l'Origan* ou *l'Ambre antique* remportent un succès planétaire. La maison Coty est d'ailleurs présente sur la 5e avenue de New York. Le patron, maître de la plus importante affaire de parfumerie d'Europe, est désormais richissime, collectionneur de châteaux et d'œuvres d'art prestigieuses, mécène fastueux qui subventionne, entre autres, le vol transatlantique de Costes et Bellonte ou les travaux d'Edouard Branly.

Coty veut aussi se lancer en politique. Autoritaire et social, il se positionne à l'extrême droite en se déclarant « républicain, bonapartiste, plébiscitaire ». Pour diffuser ses idées il constitue un grand empire de presse composé d'une centaine de titres dont les fleurons sont *le Gaulois*, *le Figaro* et surtout *l'Ami du Peuple* qui tire jusqu'à un million d'exemplaires. Coty fonde une ligue, la Solidarité française dont il délègue la direction au commandant Renaud. Il couvre la Corse de cadeaux, il s'y fait élire sénateur à deux reprises, mais est invalidé. En 1931, il devient maire d'Ajaccio mais ne vient pas une seule fois au conseil municipal. Le destin politique de cet homme à la personnalité singulière apparaît donc comme un échec. Il en va de même pour son destin industriel : Coty perd une grande partie de sa fortune en raison de son train de vie dispendieux, de la crise économique qui frappe le commerce de luxe et de son divorce qui l'oblige à partager ses biens avec son ex-épouse. Le « Napoléon de la parfumerie » meurt, épuisé, en 1934.

Le livre se révèle très riche et neuf sur les origines familiales de Coty, son portrait psychologique, son extraordinaire ascension professionnelle et sociale. L'étude apparaît en

revanche superficielle sur l'aspect politique, déjà exploré il est vrai par des études antérieures. On aurait cependant attendu des développements plus nourris sur les choix idéologiques de Coty, ses initiatives nationales, les idées défendues dans ses divers journaux. En ce qui concerne le terrain corse, l'utilisation de la thèse de Jean-Paul Pellegrinetti sur *la Corse et la République* aurait facilité la mise en perspective de l'analyse. Il n'en reste pas moins que l'ouvrage de Ghislaine Sicard-Picchiotino constitue une précieuse contribution à la connaissance d'un homme et d'un milieu professionnel assez fermé, celui de la grande parfumerie.

Ralph Schor